




**Solidarité avec les "4 de Melle" !**  
**Mobilisons-nous le 12 octobre !**



**Rassemblement à Auxerre devant l'inspection académique à 17h30 !**

Nos collègues de Melle (79), mis-e-s en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. Ce ne sont pas trois, mais quatre collègues qui sont convoqué-e-s à des conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

A Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, pour soutenir les trois collègues et demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions ; de plus, une large campagne nationale de soutien a porté les faits à la connaissance de l'opinion publique et de tous les personnels.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Dans bon nombre d'académies, à commencer par celle de Dijon, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nous exigeons l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos camarades de Melle, et l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc, à Melle comme ailleurs.

Ces collègues ont eu raison de s'opposer à la réforme du baccalauréat et aux E3C, de l'exprimer et de se mobiliser. Nos organisations s'opposent à cette réforme ainsi qu'à l'ensemble des contre-réformes menées par le ministère : travail en distanciel, 2s2c, projet de loi rilhac sur la fonction de directeur d'école...A contrario, nous exigeons :

- Des moyens supplémentaires, des postes pour alléger les effectifs, pour le remplacement, pour l'enseignement spécialisé.
- Un vrai travail, un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH.
- une réelle augmentation des salaires, sans contrepartie : dans un premier temps +183€ pour tous.

**À l'occasion de la tenue des conseils de disciplines, les organisations syndicales de l'Yonne organisent un rassemblement à Auxerre devant l'inspection académique le 12 octobre à 17h30. Elles appellent les personnels à y participer, à montrer leur soutien : non à l'intimidation, oui aux revendications !**